

Calcul de la prime d'assurance provisionnelle

Le titre de l'**avenant** doit être écrit à la section « Conditions particulières » du contrat d'assurance. Quant aux informations requises dans l'**avenant**, elles peuvent être écrites à cette section ou dans l'**avenant** même, au choix de l'**assureur**.

<p>Nom de l'assureur :</p>
<p>Nom de l'assuré désigné :</p>
<p>Avenant à la police d'assurance automobile N° :</p>
<p>Date de prise d'effet : cet avenant s'applique à partir du à 0 h 01, heure normale à l'adresse de l'assuré désigné.</p>
<p>Période visée pour le calcul : du au</p>

Description de l'avenant

Cet avenant détaille la base de tarification et le calcul permettant d'établir la **prime d'assurance** provisionnelle prévue au contrat d'assurance.

Déclarations servant au calcul de la **prime d'assurance** provisionnelle :

.....

GARANTIES (Voir l'article 4 de la section « Conditions particulières » du contrat d'assurance)	RISQUES	BASE DE TARIFICATION	PRIME D'ASSURANCE PROVISIONNELLE
<p><u>Chapitre A</u> Responsabilité civile</p>	<p>Dommmages matériels ou dommages corporels causés à d'autres personnes</p>		\$
<p><u>Chapitre B</u> Dommmages aux véhicules dont l'assuré désigné est propriétaire</p>	<p><u>Protection 1 (*)</u>: Tous risques »</p>		\$
	<p><u>Protection 2</u> : Risques de collision et de renversement</p>		\$
	<p><u>Protection 3 (*)</u>: Tous les risques sauf collision ou renversement</p>		\$
	<p><u>Protection 4 (*)</u>: Risques spécifiques</p>		\$

(*) Sauf pour les risques de collision et de renversement, le calcul de la **prime d'assurance** tient compte :

- des déclarations mensuelles de l'assuré désigné.
- d'une règle proportionnelle de _____ %.

<input type="checkbox"/> de la base suivante : _____.			
Chapitre C Responsabilité civile découlant des dommages aux véhicules confiés	<u>Protection 1 (*)</u> : « Tous risques »		\$
	<u>Protection 2</u> : Risques de collision et de renversement		\$
	<u>Protection 3 (*)</u> : Tous les risques sauf collision ou renversement		\$
	<u>Protection 4 (*)</u> : Risques spécifiques		\$
(*) Sauf pour les risques de collision et de renversement, le calcul de la prime d'assurance tient compte d'une règle proportionnelle de _____ %.			
Date limite pour le paiement de la prime d'assurance :	<input type="checkbox"/> Total de la prime d'assurance provisionnelle :		\$
	<input type="checkbox"/> Total de la prime d'assurance :		\$

Toutes les autres conditions du contrat d'assurance restent les mêmes.